Le Haut-Parleur

ÉDITION RÉGULIÈRE | **JUIN 2023**

SAINT-SIMÉON

saintsimeon.ca

SAINT-SIMÉON

ÉDITORIAL

Parlons nuisances !

Chers citoyens,

Les municipalités ont le droit, et quelques fois le devoir, d'intervenir lors de divers problèmes de nuisances, que ce soit… pour la propreté des lieux, les cours mal entretenues ou encombrées ou du mauvais état des bâtiments, ce qui souvent nuit au bon voisinage, etc. C'est ce qu'on appelle « des nuisances » !

Il ne faut pas oublier que la règle de base est que les employés municipaux ne peuvent intervenir sur un terrain privé. Ils ne le peuvent seulement que si le propriétaire des lieux le permet ou encore s'ils sont en main un jugement de la cour leur donnant le droit d'exécuter des correctifs. Ils ont alors une liste très précise fournie par les autorités, des actions à prendre, ni plus ni moins, et ce dans un délai de temps très précis !

De toute façon, qui voudrait d'une société où les employés municipaux auraient le droit d'entrer chez vous comme bon leur semble ? Vous seriez peut-être les premiers à dénoncer la situation et dire que c'est abusif et non respectueux !

Il faut, avant d'obtenir ce jugement, que la municipalité ait envoyé au ou aux contrevenants plusieurs avis, avec des délais raisonnables d'exécution ! À noter que les avis sont toujours expédiés aux propriétaires et non aux locataires. Par la suite, si rien n'est fait, on peut alors s'adresser à la cour qui donnera elle aussi aux propriétaires en défaut, la chance de se conformer. Si les travaux requis ne sont toujours pas effectués, malgré les nombreux avis, alors la cour donnera le feu vert à l'inspecteur municipal, qui, accompagné d'un huissier et quelques fois de policiers, de prendre action et d'agir, jugement de la cour en main! Le coût total des travaux est ajouté sur le compte de taxes du propriétaire. S'il n'est pas en mesure de l'acquitter, l'immeuble sera vendu aux enchères pour non-paiement de taxes.

Pour en arriver là, des milliers de dollars en frais d'avocats sont nécessaires et ces dits frais d'avocats, ne peuvent être ajoutés sur le compte du propriétaire. Ils sont donc refilés à l'ensemble des citoyens de la municipalité.

Depuis que je suis élu maire, plusieurs cas ont été portés à notre attention.

Ce n'est pas que nous ne voulons pas nous en occuper et régler les situations litigieuses, mais nous savons que le processus est long, difficile et coûteux pour l'ensemble de la communauté! Malgré notre bonne volonté, vous comprendrez que nous ne pouvons rendre tous les dossiers jusqu'à la cour.

En conclusion, dans l'ensemble, je suis fier de mon village et tout comme moi, si vous vous déplacez à l'extérieur, vous verrez un peu partout dans les autres villes ou municipalités, des propriétés qui nécessiteraient des avis de nuisances, mais souvent, les autorités locales ne peuvent obtenir un jugement de la cour pour tous ces cas de nuisances, question monétaire !

Sylvain Tremblay, maire

VOLUME 101 - JUIN 2023

SAINT-SIMÉON

POINTS SAILLANTS

Séances : avril, mai et juin 2023

✔ ADMINISTRATION GÉNÉRALE

· Rapports financiers et du vérificateur :
- Présentation et adoption des rapports pour l'année 2022 : Surplus de l'année 186 542 $

· Les conseillers Michel Kowalew et Gilles Harvey sont nommés représentants sur le Conseil des maires à la MRC de Charlevoix-Est en l'absence du maire.

✔ SÉCURITÉ PUBLIQUE

· Pompiers :
- Recrutement de pompiers : l'âge minimal d'embauche passe de 18 à 16 ans avec autorisation du parent.
- Le service d'incendie s'appelle maintenant « Service de protection incendie et d'intervention d'urgence de Saint-Siméon »
- Initiation aux pompiers juniors.

✔ TRANSPORT

· Demande d'aide financière au MAMH au programme PRIMA pour la réfection de trottoirs sur la rue Saint-Laurent.

· Embauche de journaliers : M. Mathieu Lemelin, temps plein et M. Michel Asselin, temps partiel.

· Projet Chantier Urbain : Participation financière de 5 000 $.

· Formation à l'équipe des travaux publics :
- Espaces clos.
- Signaleurs.
- Eau potable.

· Demande d'aide financière dans le cadre du « Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) » pour l'aménagement d'un site de recharge de vélo électrique.

✔ HYGIÈNE DU MILIEU

· Rapport sur la stratégie d'eau potable : obligation d'installer des compteurs d'eau dans 19 autres résidences privées.

· Projet de contournement du poste de surpression et réfection de la rue Lowe : contrat : contrat accordé à Simtrex au montant de 928 744 $ taxes incluses.

✔ AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

· Josyanne Gauthier est nommée inspectrice municipale adjointe.

· Parc de Baie-des-Rochers : contrat accordé à Morneau Tremblay au montant de 57 000 $ pour la construction de 2 terrasses avec pergolas.

✔ LOISIRS ET CULTURE

· Saint-Sim en Chanson : Demande d'aide financière à Tourisme Charlevoix.

· Camp de jour : Embauche de moniteurs : mesdames Laurie Tremblay, Lysann Tremblay et messieurs Alexis Lajeunesse, Éloi Tremblay.

· Reconduction du contrat pour la plantation et l'entretien des fleurs à madame Nada Tremblay.

· Budget participatif 2023 : Projet gagnant selon le vote de la population : aménagement d'une trampoline géante au CcRMT.

VOLUME 101 - JUIN 2023

SAINT-SIMÉON

RAPPORT DES POINTS SAILLANTS

Déposé à la séance du 5 juin 2023

En vertu de l'article 176.2.2 du code municipal, je vous fais rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année financière terminée le 31 décembre 2022.

1- FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER

1.1 L'actif du fonds d'administration totalisait la somme de 1 709 020 $.

1.2 Le passif du même fonds se chiffrait à 3 800 961 $.

1.3 Le fonds de roulement affichait un solde non engagé de 26 739 $.

1.4 Le bilan démontre des actifs immobilisés de 14 878 558 $.

1.5 Le surplus non affecté est de 279 086 $.

2- LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Selon l'avis de notre comptable professionnel agréé, nos états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Siméon au 31 décembre 2022.

3. RÉALISATIONS 2022

3.1 Administration générale

- La municipalité a accordé des subventions à deux entreprises locales dans le cadre de notre programme de revitalisation totalisant 6 000$.

- Subvention reçue permettant l'embauche d'une ressource pour archiver les documents du Patrimoine et trier certains documents de la municipalité.

3.2 Sécurité publique

- Embauche et formation de pompiers volontaires.

- Création d'une réserve de 20 000 $ afin de prévoir le remplacement d'équipements dans les années à venir.

- Acquisition d'équipements d'une valeur de 60 000 $ pour le sauvetage en milieu isolé (SUMI) via une entente avec la MRC.

3.3 Travaux publics

- Obtention de subventions d'Emploi-Québec pour la création et/ou maintien de 2 emplois.

- Nos employés ont suivi diverses formations dont : certificat en eau potable, espace clos, signaleur. Nous avons aussi offert du compagnonnage à nos nouveaux employés.

- Adhérer pour une 2e année au programme « Structure Chantier Urbain ». Les employés de ce projet sont venus épauler notre équipe des travaux publics en majorité pour les sentiers de Baie-des-Rochers.

3.4 Hygiène du milieu

- Afin de respecter les exigences du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, nous avons dû installer des compteurs d'eau dans tous les commerces à faible débit. Des compteurs ayant déjà été installés, dans le passé, dans les commerces à haut débit.

3.5 Bâtiments - Infrastructures

- Revamper la salle communautaire au camping municipal via le programme PRABAM.

- Réfection de la rue de la Chapelle à Baie-des-Rochers au coût de 1 400 000 $ et remplacement de 2 ponceaux à Port-au-Persil au coût de 220 000 $. Le tout subventionné par le ministère des Transports et de la Mobilité Durable à la hauteur de 70 %.

- Réfection du pavage de la rue Bergeron via une subvention de la députée provinciale de 20 000 $.

- Aménagement d'un stationnement et mise à niveau des sentiers dans le parc municipal de Baie-des-Rochers via une subvention de la Corporation de la Réserve de la Biosphère de 70 000 $.

- Achat de mobilier pour le centre des loisirs de Baie-des-Rochers ainsi que le déploiement de l'internet.

3.6 Aménagement - développement

- Embauche d'une firme en vue de réaliser un projet-pilote en tourisme durable via une subvention du ministère du Tourisme de 80 000 $.

- Avis de conformité de notre règlementation d'urbanisme émis par la MRC en vue de permettre l'implantation de projets intégrés dans certaines zones sur notre territoire, ce qui a eu pour effet que nous avons pu émettre les permis de localisation au projet « Vertendre ».

- Émission de permis pour le projet « Village Viking ».

- Suite au mandat que nous avions accordé pour une étude afin d'expertiser sur l'aménagement de pistes de ski en montagne, des pistes ont été aménagées par le promoteur Ô Bois.

VOLUME 101 - JUIN 2023

RAPPORT DES POINTS SAILLANTS

Déposé à la séance du 5 juin 2023 (suite)

- D'autres nouvelles activités ont vu le jour :

  · Aux Palissades : le E-Bike en montagne (vélos de montagne électriques) avec 2 parcours d'immersion en nature sauvage.

  · L'entreprise d'aventures Bosco Charlevoix récemment implantée chez nous offre des excursions guidées de traîneau à chiens et de kayak de mer.

Toutes ces innovations investies chez nous, jumelées à nos attraits touristiques, en plus de nos précieux commerces qui offrent une gamme diversifiée de produits, nous sommes sur la sellette pour accueillir de nombreux touristes tout au long de l'année. Je suis confiant que nous pourrons ainsi nous sortir de la dévitalisation.

3.7 Loisirs - culture

- 2 emplois furent subventionnés au camp de jour par la députée fédérale.

- Renouvellement de l'entente avec une entreprise privée pour l'activité de paddle Board offerte chez nous.

- Maintien du financement du projet Guêpe pour des activités d'interprétation offertes aux quais de Baie-des-Rochers et de Saint-Siméon.

- Le premier événement « Saint-Sim en chanson » a connu un franc succès. Merci au conseiller Dany Tremblay qui avait ce projet en tête depuis son entrée en poste comme conseiller municipal, mais que la pandémie a retardé sa mise en route.

- L'activité de la Pêche Blanche au Lac Noir a connu un bon succès pour une 2e année.

- Nous sommes choyés de pouvoir compter sur de nombreux bénévoles pour la prise en charge d'activités autant sportives que culturelles telles : le tournoi annuel de balle donnée qui amène plusieurs sportifs durant la première fin de semaine de juillet, le tournoi de deck-hockey sur notre nouvelle surface, le marché de Noël, les expositions, sans oublier les différents comités qui s'occupent de gérer nos infrastructures et de divertir la population.

- Aménagement de nouveaux mobiliers sur la plage issue du vote de la population au budget participatif de 20 000 $.

- Le camping municipal est toujours aussi achalandé et nous avons la chance d'avoir 3 bons employés qui sont en poste depuis plusieurs années pour s'occuper de notre fidèle clientèle.

3.8 Santé et bien-être

J'ai plusieurs dossiers à mon actif, mais un qui me tient beaucoup à cœur, surtout depuis la fermeture de notre clinique médicale, est le dossier de la télésanté. Je fais table-ronde avec le CIUSSS pour trouver des pistes de solution en vue de pouvoir offrir à la population des services de proximité et ainsi éviter des déplacements dans les grands centres. D'ailleurs, nous vous avons récemment acheminé un sondage que nous vous saurions gré de répondre afin que nous puissions dresser un portrait des besoins de notre population.

Pour conclure, je trouve opportun de vous faire connaître le portrait de notre profil financier comparatif à partir des données publiées sur le site du Ministère des Affaires municipales et de l'habitation :

	Région administrative	Tout le Québec	Saint-Siméon	MRC-Est
Taux de taxes de fonctionnement :	74.42 %	78.47 %	66.81 %	61.44 %
Endettement par 100$:	2,11 $	1,76 $	2,15 $	2,16 $
Endettement par unité d'évaluation :	2 047 $	2 587 $	7 744 $	7 525 $
Charge fiscale moyenne/logement :	1 665 $	2 018 $	2 331 $	2 203 $

Je tiens à remercier toutes les personnes actives telles : élus, employés, pompiers, bénévoles ainsi que les instances gouvernementales; c'est grâce à votre implication que nous parvenons à réaliser nos projets pour faire de notre municipalité, un endroit où il fait bon vivre !

Merci aussi à vous, citoyens, citoyennes, qui avez choisi de vivre chez nous !

Sylvain Tremblay, maire

Publication : site web et HP, juin 2023

SAINT-SIMÉON

AGENDA DU MAIRE

mars, avril et mai 2023

· Rencontre avec Mme Isabelle Blanchard, MRC de Charlevoix-Est	1er mars
· Séance ordinaire du conseil municipal	6 mars
· Rencontre avec le Club de motoneiges Les Aventuriers et Bosco Charlevoix : dossier piste de motoneige	15 mars
· Comité de gouvernance MRC Charlevoix-Est	21 mars
· Plénier du conseil municipal	27 mars
· Conseil des maires MRC de Charlevoix-Est	28 mars
· Rencontre avec Mme Monik Giguère	28 mars
· Rencontre avec M. Éric Morneau, dossier Parc Baie-des-Rochers	29 mars
· Rencontre avec M. Claude Lévesque	29 mars
· Séance ordinaire du conseil municipal	3 avril
· Rencontre avec M. le curé Joël Depré à La Malbaie : dossier église	5 avril
· Présentation du plan de développement du zonage agricole au Domaine Forget	6 avril
· Rencontre avec M. Martin Saindon, Fédération des Villages-relais	13 avril
· Rencontre MFFP dossier : futur parc des Côtes de Charlevoix	18 avril
· Comité de gouvernance MRC Charlevoix-Est au CCRMT	18 avril
· Rencontre avec les gestionnaires du CIUSSS « dossier télésanté »	21 avril
· Plénier du conseil municipal	24 avril
· Conseil des maires MRC Charlevoix-Est	25 avril
· AGA Tourisme Charlevoix, au Domaine Forget	27 avril
· Rencontre avec M. Sylvain Lepage, FQM	28 avril
· Séance ordinaire du conseil municipal	1er mai
· Comité de gouvernance MRC de Charlevoix-Est	23 mai
· Congrès Village-relais, au Lac Bouchette	24 au 26 mai
· Remise des diplômes Alpha Charlevoix à la bibliothèque Henri-Brassard	29 mai
· Plénier du conseil municipal	29 mai
· Conseil des maires MRC de Charlevoix-Est	30 mai

Procédures pour rejoindre les employés municipaux

Même si nous vivons à l'ère des communications et des réseaux sociaux, il n'est pas permis de s'adresser directement à un employé municipal via son Messenger, son adresse courriel personnelle ou son téléphone privé.

Toute personne désirant porter plainte ou poser une question en rapport avec un service ou une activité municipale peut le faire en écrivant soit :

- Un message privé via la page Facebook de la municipalité
- Un courriel à : info@saintsimeon (ou au département concerné s'il s'agit d'une question)
- Par écrit au 502, rue Saint-Laurent CP 98 Saint-Siméon QC. G0T 1X0

Pour obtenir des informations additionnelles, téléphonez au 418 620-5010. Nous comptons sur votre collaboration afin de respecter la vie privée des employés.

La direction.

Avis aux résidents

Reconstruction du pont situé sur le chemin de Port-au-Persil et travaux d'empierrement, à Saint-Siméon

26 mai

TRAVAUX DU 5 JUIN À LA FIN OCTOBRE 2023

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable et la Municipalité de Saint-Siméon vous informent que les travaux de reconstruction du pont, situé sur le chemin de Port-au-Persil, débuteront le 5 juin, à Saint-Siméon.

Le projet, qui comprendra également des travaux d'empierrement des berges, s'échelonnera sur une période d'environ 20 semaines et entraînera la fermeture du chemin de Port-au-Persil, à la hauteur du pont, et ce, pendant toute la durée des travaux.

Réalisé par le Ministère, ce projet permettra d'améliorer les capacités structurales et hydrauliques du nouveau pont. Quant aux travaux d'empierrement, ils viendront minimiser les risques d'inondation lors des crues printanières. Cette portion des travaux fait l'objet d'une entente de collaboration entre le Ministère et la Municipalité de Saint-Siméon.

Gestion de la circulation

Fermeture du pont, en tout temps;

- Le chemin de Port-au-Persil sera fermé à la hauteur du pont, avec un détour via le chemin de Port-au-Persil et la route 138.
- Lors des deux premières semaines de travaux, des panneaux à messages variables seront installés en amont des accès est et ouest, pour aviser les usagers de la route de cette fermeture.
- Comme le pont sera démoli, il sera également inaccessible aux cyclistes et aux piétons pendant la durée des travaux;
- L'accès aux propriétés avoisinantes sera maintenu;
- L'accès principal au village de Port-au-Persil se fera du côté est. L'accès ouest demeurera cependant ouvert à la circulation pour les résidents et les personnes en transit;
- L'accès au quai de Port-au-Persil s'effectuera à partir du côté est.

Répercussions

Les opérations requises pourraient occasionner du bruit, de la poussière et des vibrations pour les citoyens demeurant à proximité de ce chantier, le jour en semaine. Des mesures d'atténuation seront toutefois mises en place, dont l'utilisation d'équipements spécialisés pour réduire le bruit comme des silencieux ou des dispositifs anti-bruit sur les équipements et la machinerie.

Conscient des impacts qu'occasionneront ces travaux, le Ministère vous remercie de votre compréhension et vous encourage à planifier vos déplacements adéquatement. De plus, le respect de la signalisation en place est essentiel afin d'assurer votre sécurité et celle des travailleurs.

Pour plus d'informations

Pour la mise à jour des entraves de ce chantier, consultez le site **quebec511.info** ou composez le **511**. Vous pouvez également recevoir les informations concernant ces travaux en vous inscrivant à la liste d'envoi électronique à l'adresse dgcnat@transports.gouv.qc.ca en spécifiant le chantier en objet, soit : « Reconstruction du pont situé sur le chemin de Port-au-Persil, à Saint-Siméon ».

SAINT-SIMÉON

Transports et Mobilité durable Québec

Québec

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Capitale-Nationale
Québec

Direction adjointe des communications –
relations médias

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Incendies de forêt et dégradation de la qualité de l'air

Appel à la vigilance afin de protéger sa santé

Québec, le 6 juin 2023 – En raison des nombreux incendies de forêt en activité au Québec et de leurs effets sur la qualité de l'air, la Direction de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale fait un appel à la vigilance. La fumée affecte la qualité de l'air d'une partie ou de l'ensemble de la région de la Capitale-Nationale. La Direction de santé publique désire rappeler certaines consignes importantes à suivre, car la qualité de l'air est actuellement jugée mauvaise. La population doit demeurer attentive aux avis et aux alertes régionales concernant la présence de smog et la qualité de l'air ambiant.

La fumée des incendies de forêt peut avoir des effets sur la santé des personnes, peu importe leur âge, et particulièrement les personnes asthmatiques et celles souffrant de problèmes cardiaques ou de problèmes respiratoires, comme l'emphysème et la bronchite chronique.

Recommandations :

Afin de diminuer l'exposition, il est recommandé, jusqu'à ce que l'avertissement de smog soit levé:

- fermer les fenêtres des habitations, des milieux de vie incluant les services de garde, des écoles et des milieux de travail, et éviter l'utilisation des systèmes de ventilation avec échangeur d'air extérieur;
- limiter les activités extérieures (sport et travail), surtout les personnes avec des problèmes de santé.

Effets sur la santé :

- L'exposition à la fumée peut engendrer les symptômes suivants :
  - picotement des yeux et larmoiement;
  - écoulement nasal et irritation des sinus;
  - mal de gorge et toux légère;
  - mal de tête.
- Les symptômes suivants sont moins courants, mais plus sévères. Ils pourraient nécessiter un suivi médical :
  - essoufflement;
  - respiration sifflante (y compris des crises d'asthme);
  - toux sévère;
  - étourdissements;
  - douleurs thoraciques;
  - palpitations cardiaques.

La Direction de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale continue de suivre la situation de près.

Pour plus d'information

- Consulter le Quebec.ca, où toutes les consignes détaillées sont disponibles : État de situation des feux de forêt au Québec | Gouvernement du Québec (quebec.ca)

En tout temps, en cas de doute sur votre état de santé, vous pouvez communiquer avec le service Info-Santé au 811, disponible 24 h/24 h, 7 jours/7 jours. Pour toute urgence médicale, composer le 911.

Source et renseignements :

Direction adjointe des communications - relations médias
CIUSSS de la Capitale-Nationale
Tél. : 418 266-1019, poste 31539
Courriel : relations.medias.ciussscn@ssss.gouv.qc.ca

www.ciussscn.ca

AFFICHAGE DE POSTE

ADJOINT(E) À LA DIRECTION
MUNICIPALITÉ DE BAIE-SAINTE-CATHERINE

Située dans la MRC de Charlevoix-Est, à l'embouchure du Fjord du Saguenay, la Municipalité de Baie-Sainte-Catherine relie les régions de Charlevoix et de la Côte-Nord grâce à sa légendaire traversée sur l'eau. Chaque année, ce village touristique reçoit des milliers de croisiéristes venus contempler la grande baleine bleue et admirer l'incroyable vue panoramique sur le Fjord. Véritable paradis terrestre et marin, les amateurs de chasse et pêche, de randonnée pédestre, d'équitation et de VTT sont comblés par la richesse de Mère Nature.

La municipalité de Baie-Sainte-Catherine compte une population d'environ 180 habitants. Nous recherchons la perle rare, empreinte de dynamisme et de débrouillardise pour se joindre à son équipe municipale à titre **d'adjoint(e) à la direction.**

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE

En étroite collaboration avec la direction générale, la personne titulaire du poste est responsable de l'ensemble des fonctions de secrétariat, de l'organisation et de l'exécution des activités cléricales requises par la direction générale et l'ensemble des services de la Municipalité. Elle réalise également des tâches reliées à la réception et à la taxation.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

Volet réception et administration

- Recevoir et transmettre les communications téléphoniques;
- Traiter le courrier, les courriels et télécopies (ouvrir, trier, distribuer et envoyer);
- Accueillir et diriger les visiteurs;
- Collaborer au processus d'émission et de paiement des permis;
- Répondre aux diverses demandes d'informations pour les citoyens, les organismes; externes, les notaires, les institutions financières et le conseil municipal;
- Procéder à la photocopie, à la numérisation et à la télécopie de documents;
- Procéder à l'archivage des documents selon les règles établies et en assurer un bon classement;
- Classer, classifier et conserver les documents municipaux;
- Procéder à la mise à jour du plan d'urgence;
- Être responsable de la mise à jour du site web et des réseaux sociaux de la municipalité;
- Assurer un support administratif, notamment dans la préparation de documents divers;
- Assurer un support aux élections.

Volet taxation et perception :

- Apporter un soutien pour l'expédition des comptes de taxes;
- Inscrire les factures à payer et dresser la liste des comptes à payer pour approbation par le conseil;
- Assurer la perception des comptes de taxes et de mutations et voir à la gestion des postdatés et des avis de comptes passés dû;
- Être responsable de la facturation;
- Effectuer des tâches diverses de comptabilité;
- Accomplir toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur.

EXIGENCES

- Posséder un diplôme d'études professionnelles en secrétariat, en bureautique, ou toute autre formation pertinente pour le poste;
- Détenir un minimum de deux (2) années d'expérience dans un rôle similaire;
- Maîtriser la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit;
- Aimer le travail d'équipe et faire preuve de dynamisme;
- Maitriser les principaux logiciels de la Suite Office;
- Faire preuve de jugement, de discrétion et de rigueur;
- Démontrer d'excellentes capacités rédactionnelles;
- Avoir de l'expérience dans le monde municipal (atout);
- Connaître le logiciel PG Solution (atout).

*Aux fins de dotation, toute combinaison de scolarité et d'expérience professionnelle sera considérée.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Statut : Permanent, temps plein.

Date d'entrée en poste : Dès que possible.

La Municipalité de Baie-Sainte-Catherine offre des conditions de travail très intéressantes comme :

- Salaire horaire de 21$;
- Horaire flexible sur semaine;
- Minimum de 32 heures de travail / semaine;
- Assurances collectives.

AFFICHAGE DE POSTE
ADJOINT(E) À LA DIRECTION
MUNICIPALITÉ DE BAIE-SAINTE-CATHERINE

Ce poste retient votre attention et vous détenez les qualités requises pour celui-ci? Veuillez nous transmettre votre curriculum vitae à l'adresse suivante : rhrt@fqm.ca

Bien que toutes les candidatures soient analysées avec attention, *nous communiquerons uniquement* avec les *personnes retenues*. Nous vous remercions de l'intérêt manifesté pour le poste.

* L'emploi du masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

Nouveaux noms de rues

Chemin du Lac-du-Port-aux-Quilles
devient : **chemin des Lacs**

Rue Saint-Laurent
(# civiques de 270 à 279)
devient : **rue de la Rivière**

Séances du conseil

Diffusion sur les ondes de TVC VM
de nos réunions municipales
les lundis, mardis, vendredis
à 20 h 30.
Samedi à 13 h et dimanche à 12 h.

« J'ai le plaisir de jaser tous les mercredis entre 7 h10 et 7 h 20 avec Daniel Saint-Pierre de Ciel Fm 103. Une chronique d'opinion sur l'actualité régionale, nationale et même internationale! Soyez à l'écoute! »

— Sylvain Tremblay, maire

CIEL FM 103

BINGO

Bingo à la salle communautaire du camping municipal : Jeudi 29 juin, 6-13-20-27 juillet et 3-10-17 août

AFFICHAGE DE POSTE

DIRECTEUR GÉNÉRAL – GREFFIER TRÉSORIER
MUNICIPALITÉ DE BAIE-SAINTE-CATHERINE

Comptant une population d'environ 180 habitants et située dans la MRC de Charlevoix-Est, à l'embouchure du Fjord du Saguenay, la Municipalité de Baie-Sainte-Catherine relie les régions de Charlevoix et de la Côte-Nord grâce à sa légendaire traversée sur l'eau. Chaque année, ce village touristique reçoit des milliers de croisiéristes venus contempler la grande baleine bleue et admirer l'incroyable vue panoramique sur le Fjord. Véritable paradis terrestre et marin, les amateurs de chasse et pêche, de randonnée pédestre, d'équitation et de VTT sont comblés par la richesse de Mère Nature.

Vous êtes reconnu pour votre leadership, votre rigueur et votre autonomie et vous souhaitez vous impliquer dans le milieu municipal? Vous investir dans l'amélioration des services aux citoyens est quelque chose qui vous tient à cœur? Vous êtes la personne que la **Municipalité de Baie-Sainte-Catherine** recherche pour être son prochain **directeur général et greffier!**

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE

En étroite collaboration avec les élus municipaux, la personne titulaire du poste est responsable de l'administration, de la gestion et du bon fonctionnement de la municipalité. Elle assure la gestion optimale des ressources humaines, informationnelles, matérielles et financières de celle-ci. Elle conseille les autorités municipales quant aux orientations et aux objectifs à prioriser. Elle assure ses fonctions conformément au Code municipal du Québec, aux lois, aux règlements applicables ainsi qu'à toute résolution, politique ou règlement dûment adopté par le conseil municipal.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

Volet administration et finances

- Gérer l'ensemble des ressources humaines et matérielles de la localité;
- S'assurer de la mise en œuvre des décisions du conseil par les différents services;
- Prendre en charge et coordonner la mise en œuvre des politiques et programmes de la localité;
- Préparer, contrôler et faire le suivi du budget;
- Effectuer la comptabilité courante;
- Assurer les relations et communications avec le milieu (citoyens, organismes, etc.);
- Fournir toute information pertinente au conseil local pour permettre la prise de décision;
- Exécuter toute autre tâche connexe demandée par le conseil local.

Volet greffe

- Assurer la gestion des archives et des documents de la localité;
- Rédiger les règlements, politiques et autres documents légaux internes;

- S'assurer de l'aspect légal des orientations retenues par le conseil et des décisions prises en séance de conseil;
- S'assurer du respect des procédures en matière de gestion contractuelle (demande de soumissions, appels d'offres, octroi de contrats, etc.);
- Gérer toute demande d'accès à l'information;
- Gérer les plaintes;
- Préparer et assister aux séances publiques et de travail du conseil;
- Assurer la gestion des élections municipales, des référendums, des consultations et des tenues de registre.

EXIGENCES

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC), idéalement en administration, ou dans tout autre domaine jugé pertinent pour le poste;
- Détenir un minimum de trois (3) à cinq (5) années d'expérience en gestion;
- Avoir de l'expérience dans le milieu municipal (atout);
- Posséder une excellente maîtrise de la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit;
- Avoir une bonne connaissance du Code municipal;
- Avoir une excellente compréhension de la gestion financière et de la Comptabilité;
- Être à l'aise dans la préparation de demandes de subventions ainsi que pour les redditions de comptes;
- Aimer le travail d'équipe et faire preuve d'autonomie et de rigueur;
- Démontrer des habiletés de gestion, de planification et de coordination;
- Faire preuve de proactivité, d'efficacité et être orienté vers l'action;
- Maitriser les principaux outils de la *Suite Office;*
- Maitriser le logiciel PG Solution (atout).

*Aux fins de dotation, toute combinaison de scolarité et d'expérience professionnelle sera considérée.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Statut : Permanent, temps plein.
Date d'entrée en poste : Dès que possible.

La Municipalité de Baie-Sainte-Catherine offre des conditions de travail très intéressantes comme :

- Rémunération compétitive;
- Horaire de travail de 35-40 h par semaine;
- Vacances annuelles;
- Congés de maladie;
- Assurances collectives;
- Régime de retraite.

Ce poste retient votre attention et vous détenez les qualités requises pour celui-ci? Veuillez nous transmettre votre curriculum vitae à l'adresse suivante : rhrt@fqm.ca

Bien que toutes les candidatures soient analysées avec attention, *nous communiquerons uniquement* avec les *personnes retenues*. Nous vous remercions de l'intérêt manifesté pour le poste.

* L'emploi du masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

Un message spécial à notre collègue Sylvain Fortin !

C'est avec désarroi que nous apprenions, en mars dernier, que tu devais nous quitter subitement pour te concentrer sur ta santé. Sache que partout où l'on se présente, autant élus que les employés, les gens s'informent de toi. En plus de ton ardeur au travail, on pourrait te surnommer « notre encyclopédie », toi qui connais où se situent toutes les conduites souterraines, les valves, les bornes-fontaines et les systèmes de pompage, de chloration, etc. En fait, on manquerait de pages pour tout énumérer ton savoir-faire et tes connaissances.

On sait que tu passes des moments difficiles, mais pour une fois, il te faut penser à toi ! Tu auras toujours ta place dans l'équipe, il nous faut juste un « Go » pas de M. Legault comme dans la pandémie, mais un « GO » de ton médecin. Le plus beau commentaire qu'on a entendu à ton endroit est… « Sylvain, c'est un géant de petite taille ! »
Merci d'être là à répondre à nos appels, on a encore besoin de toi !

Notre amie Shirley !

Si nous avons choisi ce titre « *Notre amie Shirley* », c'est que l'on se demande sérieusement comment peut-on ne pas être ami de Shirley Roy !

Arrivée à Saint-Siméon depuis plus de 15 ans, elle y a fait immédiatement son nid. Elle s'est adaptée à la vie sociale de notre communauté à la vitesse Grand V ! Comme bénévole, elle s'est impliquée à la bibliothèque, au Jardin communautaire, au Centre Inouï, sur le Comité de citoyens et on en en passe. Dans toutes ces sphères d'activités bien différentes l'une que l'autre, elle a trouvé la façon de se rendre indispensable. Comment peut-il en être autrement, elle a de l'entregent comme personne, elle sait écouter les gens, elle a toujours le bon mot pour faire plaisir ou pour faire rire, et d'instinct, elle sait répandre la joie autour d'elle, quelquefois en riant elle-même de ses petites bourdes sans malice ! C'est une personne en or comme on n'en rencontre peu !

Nous savons Shirley que tu passes des moments difficiles, ça nous chagrine énormément, mais sache que tous tes amis, et même tout Saint-Siméon pensent et sont avec toi, nous t'envoyons des ondes positives à la tonne pour te remercier d'être dans notre vie, et pour t'aider à gagner ce combat, nous te voulons avec nous encore pour longtemps !

On t'aime tous Shirley XXX

VOLUME 101 - JUIN 2023

SAINT-SIMÉON

BLOC-NOTES MUNICIPAL

Horaire de garde (fins de semaine)

NOM	TÉLÉPHONE	CELLULAIRE
Tremblay, Martin		418.633.4344
Stéphane Dufour	418.638.5505	418.633.5078

Responsables (selon les dates)

23-24-25 juin	Stéphane Dufour
30 juin, 1-2 juillet	Martin Tremblay
7-8-9- juillet	Stéphane Dufour
14-15-16 juillet	Martin Tremblay
21-22-23 juillet	Stéphane Dufour
28-29-30 juillet	Martin Tremblay
4-5-6 août	Stéphane Dufour

11-12-13 août	Martin Tremblay
18-19-20 août	Stéphane Dufour
25-26-27 août	Martin Tremblay
1-2-3-4 septembre	Stéphane Dufour
8-9-10 septembre	Martin Tremblay
15-16-17 septembre	Stéphane Dufour
22-23-24 septembre	Martin Tremblay

Dates des prochaines séances ordinaires :
Les lundis 3 juillet, 7 août et mardi 5 septembre, à 18 h 30

Bureau municipal fermé : les vendredis 23 et 30 juin

Parution du prochain HP : septembre

Pour rejoindre la SQ partout au Québec : 310-4141 ou *4141. Si urgence : composez le 911

Nouveaux arrivants : Nous avons à cœur de bien accueillir nos nouveaux arrivants.
C'est pourquoi nous désirons former un comité et nous avons besoin de vous.
Pour donner votre nom : appelez au 418 620-5010 ou écrivez à : info@saintsimeon.ca

Ceux qui désirent recevoir le Haut-Parleur et les communiqués de presse par courriel,
envoyez vos coordonnées à : info@saintsimeon.ca

Chevreuils…soyons prudents!

Vous avez sûrement remarqué qu'il y a de plus en plus de chevreuils (cerf de Virginie) dans notre municipalité, et il en est de même dans tout Charlevoix-est. Ils sont de plus en plus présents dans le périmètre villageois. Cette situation peut avoir certains impacts.

Les cerfs se sont accoutumés à la présence des humains et ils ont perdu leur méfiance naturelle envers les gens. Même s'ils ont l'air « mignons et inoffensifs », il ne faut pas oublier que ce sont des animaux sauvages, et ils peuvent à l'occasion être très agressifs envers les humains et les chiens.

Au printemps et au début de l'été, pendant la période de mise bas, il faut se méfier particulièrement des femelles (biches). Elles peuvent défendre leurs faons de façon agressive lorsque les gens et les chiens s'approchent d'eux. Ce comportement peut s'aggraver si les gens essaient de les faire fuir dans le but légitime de protéger leurs biens… fleurs, haies ou potagers!

Les mâles peuvent également devenir très agressifs, voire dangereux l'automne, lors de la période du rut en novembre. Ils sont alors excités par les femelles en chaleur et peuvent attaquer sans prévenir.

Cette forte concentration de cerfs en milieu urbain peut entraîner également la visite occasionnelle d'ours, de coyotes et même de loups, ce qui crée d'autres inquiétudes quant à la sécurité publique.

Pour votre sécurité et celle des cerfs, gardez vos distances quand vous observez ces animaux, ne les attirez pas et surtout, ne les nourrissez pas. Soyez particulièrement vigilant quand vous promenez votre chien. Le problème est à ce point criant que le conseil des maires de la MRC de Charlevoix-Est a demandé au ministre de l'Environnement, de la Faune et des Parcs d'autoriser la récolte des femelles lors de la période de chasse, et ce, afin de tenter de contrôler les populations en pleine explosion.

Veuillez signaler aux agents de la faune tout comportement agressif, toute attaque de cerf et toute blessure subie suite à une attaque… prenez une photo du cerf si possible.

Si possible allez visionner ce petit vidéo sur Internet, vous verrez de quoi un cerf en colère peut-être capable.

https://www.dailymotion.com/video/x6x8ey

Claude Poulin
Conseiller district # 4

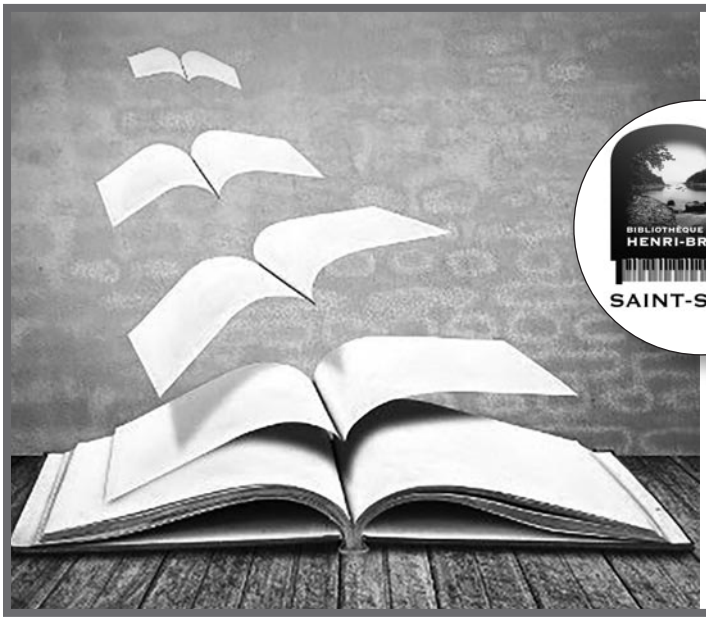

BIBLIOTHÈQUE HENRI-BRASSARD
SAINT-SIMÉON

NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE

- ***Jeudi : 16 h à 20 h***
- ***Samedi : 10 h à 12 h***

Prenez note qu'il n'est plus possible d'imprimer vos documents sur place

Pour infos : **bibliotheque@saintsimeon.ca**
Sonia Asselin, responsable de la bibliothèque

SAINT-SIMÉON

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate
280-CP-30-05-2023

RÉALISATION D'UN SONDAGE SANTÉ À NOTRE POPULATION

Saint-Siméon, mardi 30 mai 2023 - La municipalité de Saint-Siméon réalise un sondage auprès de sa population sur ses besoins en matière de service de santé.

Suite à une collaboration avec la direction du CIUSSS (Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux) de la Capitale-Nationale, nous avons convenu de sonder nos gens pour avoir un portrait global des services de santé offerts sur notre territoire, et de connaitre aussi l'impact des déplacements physiques nécessaires pour la consultation des professionnels.

« *Nous avons besoin de services locaux, mais avant tout, nous devons connaitre l'opinion de nos citoyens pour mieux orienter nos demandes* ! » explique le maire Sylvain Tremblay.

Nous croyons qu'avec la pandémie et la perte de notre clinique médicale locale, les habitudes des citoyens en matière de santé ont changé. Nous voulons valider ces changements, ce qui orientera plus sûrement nos demandes auprès du CIUSSS.

De plus, nous avons aussi demandé à la direction de la Santé publique d'avoir un portrait le plus fidèle possible de la santé de notre population. Nous souhaitons connaitre nos particularités et désirons que ce portrait soit présenté à notre population.

La population est invitée à participer en grand nombre!

-30-

Source et renseignements:
Sylvain Tremblay, maire,
418.620.5010
sylvain.tremblay@saintsimeon.ca

Faites la guerre à l'herbe à poux !

L'été est le moment idéal pour se débarrasser de l'herbe à poux avant que les plants produisent du pollen incommodant pour les gens allergiques.

Si **l'herbe à puce** n'indispose que ceux qui la touchent, **l'herbe à poux** cause quant à elle des désagréments à toutes les personnes qui sont allergiques à son pollen qui se propage dans l'air sous la forme d'une fine poussière.

Environ 13 % de la population québécoise est affectée par la rhinite allergique majoritaire causée par cette plante qui est responsable d'environ 75 % des allergies reliées aux pollens, selon l'Association pulmonaire du Québec. Plus d'un million de Québécois sont allergiques à son pollen, indique le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

Les principaux symptômes causés par le pollen de l'herbe à poux sont la rhinite allergique (éternuements, congestion, démangeaisons et écoulements nasaux), l'asthme allergique et les conjonctivites. Le bon vieux rhume des foins, quoi !

Pour faciliter la vie aux personnes sensibles au pollen, l'Association pulmonaire incite la population à se débarrasser de l'herbe à poux avant sa période de pollinisation, à la fin du mois de juillet.

Comment reconnaître l'herbe à poux?

L'apparence et la taille de cette mauvaise herbe varient en fonction de la variété et de ses stades de croissance, mais elle peut atteindre jusqu'à 2 mètres de hauteur.

La petite herbe à poux (*Ambrosia artemisiifolia*) est la variété la plus allergène et aussi la plus répandue au Québec : elle est nommée ainsi par opposition à sa variété sœur, la grande herbe à poux (*Ambrosia trifida*).

La petite herbe à poux, qui mesure entre 10 cm et 1,5 m, est reconnaissable à sa tige couverte de poils et à son **feuillage vert-grisâtre**, semblable à celui d'une carotte.

En juillet, de petites fleurs d'un vert jaunâtre se regroupent en forme d'épis à l'extrémité de la plante.

À la fin juillet et au début d'août, ces fleurs laissent s'échapper des millions de grains de pollen dont la majorité se déposent dans un rayon de 1 km. Un plan peut produire jusqu'à 3000 graines de semences pouvant survivre dans le sol pendant 40 ans. La pollinisation s'étend jusqu'aux premières gelées du sol.

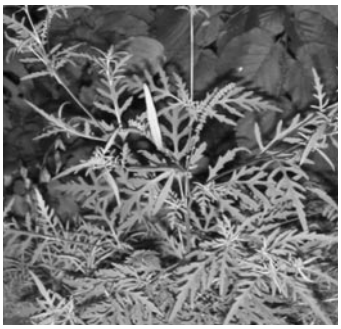

Voici comment éradiquer l'herbe à poux (ou du moins, essayer)

1- Arrachez-la à la main. Faites-le pour chaque plant d'herbe à poux, de même que pour ses racines, qui sont peu nombreuses. C'est la technique la plus efficace. L'opération doit se faire avant la floraison.

2- Coupez-la régulièrement. Vous pouvez aussi tondre régulièrement les zones infestées afin d'empêcher la floraison. Les plantes seront moins nombreuses, mais repousseront puisque les racines seront toujours présentes dans le sol.

3- Remplacez-la par des végétaux. Plantez du gazon, du trèfle ou d'autres végétaux dans les endroits où vous avez arraché de l'herbe à poux pour qu'elle ne revienne pas prendre racine sur votre terrain. Cette plante n'aime pas la compagnie d'autres plantes. Profitez-en pour ensemencer des végétaux *qui attirent les oiseaux ou les pollinisateurs*, comme des grandes monardes, des rudbeckies ou des asclépiades.

4- Empêchez-la de pousser. Après l'avoir arraché, recouvrez le sol par des matériaux inertes comme du paillis ou des copeaux de bois. Améliorez la qualité du sol avec de l'engrais et utilisez des plantes couvre-sol aux endroits où il n'y a pas de pelouse.

5- Jetez les plants. Débarrassez-vous des plants arrachés ou tondus en les mettant aux ordures. S'ils n'ont pas encore fleuri, ils peuvent aussi être compostés.

6- Repérez les plants dans les endroits publics. Vous pouvez arracher les plantes qui poussent aux abords des routes et des trottoirs de votre quartier et les jeter.

7- Recommencez tous les étés. L'herbe à poux est une plante annuelle dont les semences peuvent survivre dans le sol durant 40 ans !

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Lutte à la culture extérieure illicite de cannabis : Les policiers à l'affût durant toute la saison

Québec, 1er juin 2023. La Sûreté du Québec tient à rappeler qu'elle poursuivra ses efforts pour contrer les activités des producteurs et des vendeurs de cannabis qui agissent en dehors du cadre juridique, et ce, durant toute la saison de lutte et d'éradication des cultures extérieures illicites de cannabis.

Les enquêteurs et patrouilleurs de la Sûreté seront à l'affût des comportements suspects et feront des interventions pour localiser les productions extérieures illégales, identifier les producteurs, procéder à des arrestations, éradiquer des plants et contrer l'approvisionnement illicite.

En effet, malgré la mise en place de mesures législatives autorisant certaines activités liées au cannabis, rappelons que la production, la possession dans un but de trafic, la vente sur le marché noir, l'importation et l'exportation de cannabis demeurent des infractions criminelles ou pénales. Ainsi, toute plantation de cannabis sans certification ou licence émises par Santé Canada est interdite.

Des activités criminelles qu'il ne faut pas banaliser

La culture et la vente de cannabis non autorisées ont des conséquences pour la société québécoise. En plus d'alimenter le marché noir, elles génèrent d'importants revenus qui peuvent servir à financer des activités criminelles.

La Sûreté invite les citoyens à être attentifs aux indices suivants. Ils laissent présager la présence d'une culture illégale :
- Allées et venues fréquentes de véhicules inconnus
- Présence de véhicules sans conducteur stationnés près des champs
- Découverte de sentiers battus inhabituels sur les terres
- Outils et produits de jardinage dissimulés (pelles, engrais, sacs de terre)
- Va-et-vient de personnes inconnues aux environs des champs ou des boisés à partir du mois de mai
- Présence de repères visuels comme des rubans de couleur accrochés aux arbres

Toute personne qui serait témoin de telles activités est invitée à en faire part au service policier couvrant sa région et à éviter de s'aventurer près du secteur. Des informations telles que la description des personnes ou des véhicules suspects peuvent faciliter le travail de la police.

Toute information sur la contrebande ou la production illicite de cannabis peut être communiquée en tout temps et de façon confidentielle à votre poste de police local ou à la Centrale de l'information criminelle au 1 800 659-4264.

Programme de lutte contre la contrebande de cannabis

Par l'entremise du programme ACCES Cannabis, la Sûreté du Québec veille quotidiennement à lutter contre la contrebande de cannabis à toutes les étapes de la chaîne d'approvisionnement, allant de la production illégale à la contrebande de quartier, et ce, sur l'ensemble du territoire québécois.

Coordonné par le ministère de la Sécurité publique, le programme ACCES Cannabis (Actions Concertées pour Contrer les Économies Souterraines) est une initiative gouvernementale mise en place en 2018 dont l'objectif est de favoriser l'intégrité du régime fiscal québécois, de réduire l'accessibilité du cannabis pour les jeunes et de diriger les consommateurs vers un marché légal et sécuritaire.

Service de la diffusion et des relations médias, Sûreté du Québec, Région de la Capitale-Nationale-Chaudière-Appalaches, 418 623-3452
www.sq.gouv.qc.ca

VOLUME 101 - JUIN 2023

SAINT-SIMÉON

PROJET D'AMÉNAGEMENT

Réaménagement de la cour d'école

Dès la fin des classes, le Centre de services scolaire de Charlevoix débutera les travaux de réaménagement de la cour d'école (phase 1).

Le jeudi 22 juin prochain, le régisseur des ressources matérielles du Centre de services sera sur place pour prendre des relevés topographiques. Il en profitera pour informer les voisins immédiats de l'envergure des travaux.

La période des travaux s'échelonnera du 26 juin au 18 août.

L'horaire normal de travail sera, à moins d'ajustement imprévu en cours de chantier, du lundi au jeudi de 6 h à 17 h.

Voulez-vous un compteur d'eau ?

Comme nous ne respectons pas la norme de consommation d'eau potable, le MAMH nous oblige à installer 19 autres compteurs d'eau dans des résidences privées. Actuellement, tous les commerces sont déjà munis de compteurs et quelques résidences privées. Certains contribuables ont été sélectionnés aléatoirement. Pour les autres compteurs à installer, nous offrons la possibilité aux propriétaires qui désirent que la municipalité leur en installe 1, de donner leur nom à l'hôtel de ville: 418-620-5010 ou par courriel à: info@saintsimeon.ca. Nous vous rappelons que le propriétaire de résidence privée n'aura aucun frais à payer, ni pour le coût d'achat ni pour l'installation. À noter aussi qu'il n'y a pas de tarif sur la consommation. Évidemment, l'offre est offerte pour les immeubles branchés à l'un de nos 2 réseaux d'eau potable.

NOUVEAUX ARRIVANTS : Nous avons à cœur de bien accueillir nos nouveaux arrivants. C'est pourquoi nous désirons former un comité et nous avons besoin de vous. Pour donner votre nom : appelez au 418 620-5010 ou écrivez à : info@saintsimeon.ca

Où trouvez votre Publi-sac ?

Bureau municipal - Bibliothèque
Marché Tradition - Pharmacie Jean Coutu - Coin de la rue Mauril et route 170

SPORTS, LOISIRS ET CULTURE

Des nouvelles du Jardin communautaire

Quel miracle ! Chaque printemps ramène ses espoirs de temps plus chaud, de neige fondue et de terre féconde. La vie reprend partout et notre jardin communautaire n'y échappe pas.

Huit ans, c'est l'âge du jardin cette année et nous bénéficions de l'expérience acquise. Les opérations tournent plus rondement, les tâches se distribuent et les membres sont au rendez-vous avec leurs idées et leurs bras. Un dynamisme nouveau se fait sentir cette année. Le comité accueille deux nouveaux membres et huit personnes nouvelles se joignent au jardin. Un nouveau projet qui allie culture des légumes grimpants et structure d'acier en forme de mannequin appo rtera la note artistique qui nous manquait. Souhaitons que les fèves grimpantes germeront et grimperont.

Le jardin dispose maintenant de deux nouveaux grands bacs surélevés. Merci à la municipalité et aux employés des travaux publics. De plus, nous avons reçu un gros voyage de copeaux de bois pour mettre dans les allées. Merci à Yan Bérubé des Services Arboricoles YB. Et, il reste encore une parcelle libre, si ça vous intéresse.

Souhaitons-nous une bonne saison de jardinage, que les légumes poussent sans problème et que le beau temps soit au rendez-vous.

Rita Saint Jean, pour le comité du jardin.
418 638-5564; ritasaintjean@qc.aira.com

© Lise Dumont

SAINT-SIMÉON

SPORTS, LOISIRS ET CULTURE

Des nouvelles du CENTRE D'EXPO INOUÏ ART & PATRIMOINE

Après avoir reçu le collectif d'artistes Amalgame pour une exposition de trois semaines (6 au 27 mai) et le duo formé de Chantal Boulianne et Sara Létourneau pour une résidence de création suivie d'une présentation publique (du 3 au 10 juin), nous nous préparons pour la saison estivale. Cet été en plus de nos activités d'animation pour tous, nous accueillerons chaque semaine les enfants du camp de jour pour des ateliers thématiques de création. De plus, nous rappelons que vos jeunes sont bienvenus en tout temps sur nos heures d'ouverture pour bricoler à leur guise dans notre espace de création aménagé pour eux. Aussi, nous mettrons en place durant l'été, une petite bibliothèque constituée de livre sur l'art, dont une section jeunesse que vous pourrez consulter sur place. À ce sujet, nous remercions la Députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré Mme Kariane Bourassa, pour sa contribution de 500 $ à ce projet ainsi que le Chantier jeunesse du DSI qui appuie financièrement nos projets d'ateliers de création.

Photo du collectif Amalgame en compagnie de Julie Andrée Tremblay et de notre stagiaire Annie Pilote.

Enfin, le Centre Inouï vous invite cordialement au lancement de l'exposition ***Façonner, Passé-Présent*** qui aura lieu ***jeudi le 22 juin de 16 h à 18 h.*** À l'occasion du 40e anniversaire du décès de l'artiste-potier ***Pierre Legault***, nous proposons une exposition qui met en perspective l'ensemble de son œuvre en lien avec des artistes en art actuel qui utilisent la céramique comme médium. Le tout sera mis en espace afin de créer un dialogue et une poésie entre mémoire, histoire, tradition, création, au passé et au présent. Pour ce faire, nous accueillerons les artistes ***Yanik Potvin*** (Hébertville), ***Alice Zerini-Le Reste*** (Montréal), ***Julie Lessard*** (Roberval), ***Mathieu Rousseau*** (Chicoutimi) et ***Esther Legault*** (Saint-Siméon).

Au plaisir de vous compter parmi nous pour célébrer la mémoire de cet artisan d'exception qui a façonné le paysage-céramique de Charlevoix et celui du Québec des années 70-80.

Bon été à tous!

L'équipe du Centre Inouï

L'exposition se poursuit jusqu'au 8 octobre. Heures d'ouverture : jeudi au dimanche de 12 h à 17 h.

BILLETS EN PRÉVENTE

taxes incluses

saint-sim en chanson

27 juillet, 20 h 30
Yves Lambert : 30 $
40 $ après le 26 juillet

28 juillet, 20 h 30
Vilain Pingouin : 30 $
40 $ après le 26 juillet

29 juillet, 20 h 30
Justin Boulet :30 $
40 $ après le 26 juillet

28 juillet, 19 h
Marcel Dufour : 15 $
20 $ après le 26 juillet

29 juillet, 19 h
Tommy Boivin : 15 $
20 $ après le 26 juillet

PASSEPORT
tous les spectacles
60 $
70 $ après le 1er juillet

Centre communautaire Raymond-Marie-Tremblay

saint-simenchanson.com

3 événements artistiques uniques

STATION TOURISTIQUE NATURE
SAINT-SIMÉON
DESTINATION ARTS

au cœur des arts saint-siméon

sous le grand chapiteau

21-22-23 juillet

Boutiques du Ph'art
ART · TERROIR

œuvres en consigne

10 juin au 17 septembre

LE CRÉATIF
VILLAGE D'ARTISTES

symposium

artistes peintres et sculpteurs

28 juillet au 6 août

aucoeurdesarts.com

Activités Événements 2023

STATION TOURISTIQUE **NATURE**

SAINT-SIMÉON

DESTINATION **PLAISIR**

10 juin au 17 sept.

BOUTIQUES DU PH'ART
Boutiques et ateliers d'artistes de Charlevoix et de l'extérieur.
Plusieurs produits du terroir.
Oeuvres de 35 artistes.
Infos : 418.208.1444

Boutiques du Ph'art
ART · TERROIR

TOURNOI DE DEK HOCKEY MADYSTA
Centre communautaire
Raymond-Marie-Tremblay.

17 juin

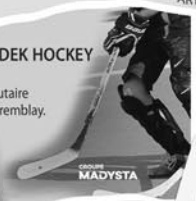

FÊTE DE LA SAINT-JEAN
Musique et feux de joie.
Centre communautaire
Raymond-Marie-Tremblay.
Infos : 418.638.2242

24 juin

Québec
Hydro Québec

24 juin au 15 oct.

CHASSE AUX TRÉSORS DE CHARLEVOIX
Gagnez 500 $ en argent, séjours en pourvoirie, des certificats-cadeaux, des nuitées, et bien plus...
Infos : 418.208.1444

Chasse aux trésors de Charlevoix

chasseauxtresorscharlevoix.com

Tout l'été

CENTRE D'EXPO INOUÏ
Diverses expositions artistiques et thématiques par des gens d'ici et d'ailleurs.
Infos : 418.633.2867
centreinoui.com
352, rue Saint-Laurent

CENTRE D'EXPO INOUÏ
ART & PATRIMOINE

1er et 2 juillet

TOURNOI DE BALLE-DONNÉE
Terrain de jeu du
Centre communautaire
Raymond-Marie-Tremblay.
Infos : loisirs@saintsimeon.ca

15 juillet

SOUPER & SPECTACLE AVEC PHILIPPE TREMBLAY
Centre des loisirs
de Baie-des-Rochers
Infos : par messenger
via Marilyn Morneau
et Annabelle Boulianne

21-22-23 juillet

AU COEUR DES ARTS
Exposition d'artistes
et d'artisans sous le grand
chapiteau sur le terrain
de l'église.
aucoeurdesarts.com
Infos : 418.208.1444

au cœur des arts saint-siméon

27-28-29 juillet

SAINT-SIM EN CHANSON
Plusieurs artistes de renommée
monteront sur scène au
Centre communautaire
Raymond-Marie-Tremblay.
saint-simenchanson.com
Infos : loisirs@saintsimeon.ca

saint-sim en chanson

28 juillet au 6 août

LE CRÉATIF, VILLAGE D'ARTISTES
SYMPOSIUM
12 artistes peintres et sculpteurs
vous attendent à Place Modesto-Zadra
(Bureau d'information touristique).
Infos : 418.208.1444

LE CRÉATIF
VILLAGE D'ARTISTES

LE CHANT DU CRÉPUSCULE DE LA FEMME-OISEAU
Un projet culturel régional créé et réalisé par Sandra Caissy, l'artiste

Les jeudis

2 prestations de 30 minutes les jeudis sur le
Quai brise-lames et ce, au coucher du soleil.
Les 29 juin / 6-13-20 juillet / 3-10-17-24 août
Horaire : juin-juillet à 19 h 30 et 20 h 30,
en août à 18 h 30 et 19 h 30.
En cas de pluie : salle du Camping municipal

chant lyrique, poésie, mythologie, mouvement corporel et art visuel

© Sandra Caissy, l'artiste

28 oct.

Activités à venir sur Facebook

L'HEURE DU CONTE
Bibliothèque Henri-Brassard.
Infos : 418.324.4422

11 nov.

COMMÉMORATION JOUR DU SOUVENIR
Infos : 418.620.5010

2-3-9-10 déc.

MARCHÉ DE NOËL
Oeuvres d'artistes et terroir,
aux Boutiques du Ph'art.
Infos : 418.208.1444

9 déc.

L'ARRIVÉE DU PÈRE-NOËL ET PARADE DANS LES RUES. L'HEURE DU CONTE DE NOËL

Graphisme : Monik Giguère

SAINT-SIMÉON

SPORTS, LOISIRS ET CULTURE

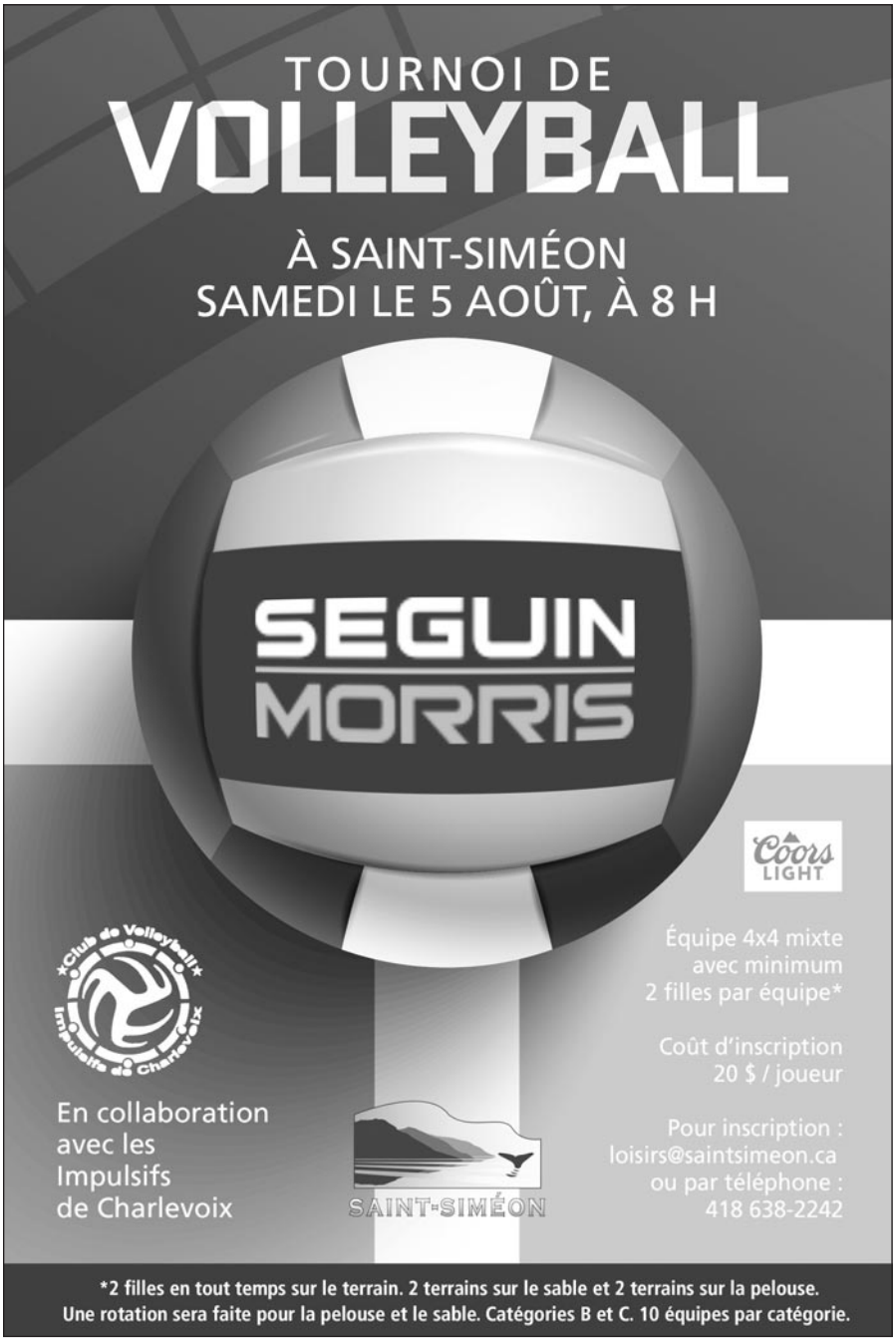

Nouvelle trampoline

Chantiers CHARLEVOIX-EST

EMPLOI À SAINT-SIMÉON

Tu as 18 ans et plus ?
Femme ou homme
Tu aimes jouer dehors
et embellir le paysage ?

Oui,oui, c'est pour toi !

Horaire génial :
35 heures/20 semaines
Être éligible à la subvention salariale offerte par Service Québec

Jessie Aupin : 418 638-2242
loisirs@saintsimeon.ca
Nathalie Tremblay : 418 435-1764
nathalietremblay@cje-appui.qc.ca

Ce projet est réalisé grâce à la contribution financière de:
Québec
CARREFOUR jeunesse • emploi Charlevoix / Côte-de-Beaupré
SAINT-SIMÉON
SPHERE-QUÉBEC

SPECTACLE DE LA
FÊTE NATIONALE

au Centre communautaire Raymond-Marie-Tremblay à 18 h

Avis important aux citoyens
de Charlevoix-Est

RÉSEAU DES ÉCOCENTRES

MRC DE CHARLEVOIX-EST

418.439.3947, option 2
mescollectes.ca

VOICI VOS ÉCOCENTRES

ÉCOCENTRE PERMANENT | CLERMONT
119, chemin Snigole

HORAIRE : Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h toute l'année.
Les samedis de 8 h à 12 h du 6 mai au 30 septembre 2023.
Fermé les jours fériés suivants : 25 décembre, 1er janvier, 24 juin, 1er juillet et à la Fête du Travail.
Un préposé sera sur les lieux pour vous accueillir.

TARIFICATION :
Citoyens : Une (1) tonne gratuite par année par adresse
Entrepreneurs et commerces : Le tarif à la tonne en vigueur s'applique.

ÉCOCENTRE SAISONNIER | LA MALBAIE
1200, boulevard Kane

Ouvert tout l'été à compter du 25 avril jusqu'au 28 octobre 2023

HORAIRE : Les mardis et jeudis de 9 h à 17 h et les samedis de 13 h à 17 h. Fermé les jours fériés.
Un préposé sera sur les lieux pour vous accueillir.

TARIFICATION : 5 $ pour une remorque ou un pick-up.

Le service de cet écocentre s'adresse uniquement aux citoyens et il n'est pas accessible aux entrepreneurs.

ÉCOCENTRE SAISONNIER | SAINT-SIMÉON
368, rue Bergeron

Ouvert tout l'été à compter du 26 avril jusqu'au 28 octobre 2023

HORAIRE : Les mercredis et vendredis de 9 h à 17 h et les samedis de 9 h à 12 h. Fermé les jours fériés.
Un préposé sera sur les lieux pour vous accueillir.

TARIFICATION : 5 $ pour une remorque ou un pick-up.

Le service de cet écocentre s'adresse uniquement aux citoyens et il n'est pas accessible aux entrepreneurs.

LES MATIÈRES SUIVANTES SONT ACCEPTÉES DANS LES ÉCOCENTRES :

- ✔ Matériaux de construction;
- ✔ Métaux;
- ✔ Encombrants domestiques : petits et gros électroménagers, meubles, télévisions, articles de sport, jouets, stores;
- ✔ Résidus verts : gazon, branches, plantes, sol non contaminé;
- ✔ Déchets électroniques : ordinateurs et périphériques, téléphones cellulaires, appareils rechargeables;
- ✔ Résidus domestiques dangereux : piles, batteries, peintures, huiles, solvants, pesticides, détecteurs de fumée, etc.;
- ✔ Ampoules fluocompactes, fluorescents, pneus de véhicules de promenade.

NOTES : Pour les résidus domestiques dangereux, les déchets électroniques et les résidus verts, le service est gratuit dans tout le réseau, pour les citoyens.

UN ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL
POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

Le réseau des écocentres vous permet de vous départir écologiquement et tout au long de l'année de plusieurs objets ne pouvant être déposés dans vos bacs de recyclage. PROFITEZ-EN!

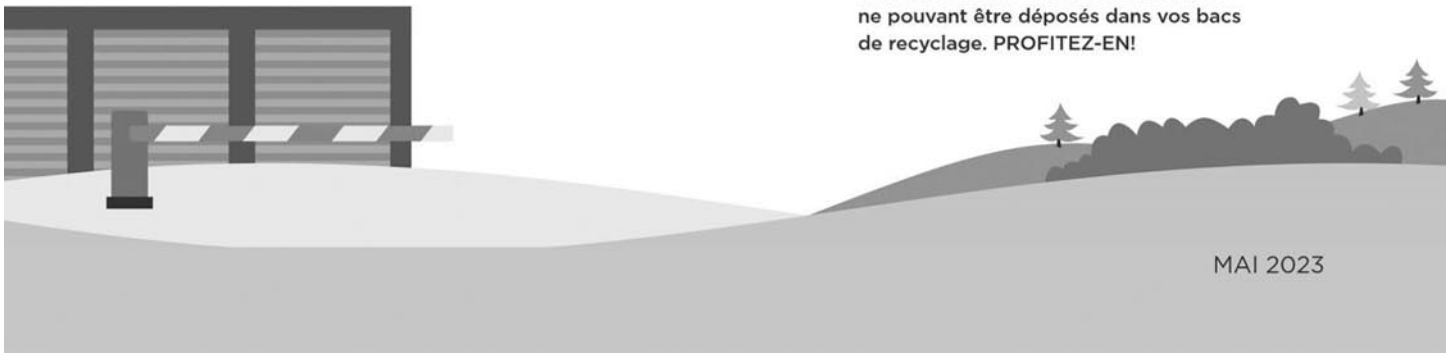

MAI 2023

comment nous joindre

coordonnées des élus, des employés et des services

Les élus

Sylvain Tremblay	Maire	sylvain.tremblay@saintsimeon.ca
Martine Tremblay	District no. 1	martine.tremblay@saintsimeon.ca
Michel Kowalew	District no. 2	mike.kowalew@saintsimeon.ca
Joannie Bouchard	District no. 3	joannie.bouchard@saintsimeon.ca
Claude Poulin	District no. 4	claude.poulin@saintsimeon.ca
Dany Tremblay	District no. 5	dany.tremblay@saintsimeon.ca
Gilles Harvey	District no. 6	gilles.harvey@saintsimeon.ca

Les employés

Hôtel de ville	418 620-5010	info@saintsimeon.ca
Christine Dufour	Poste 5700	christine.dufour@saintsimeon.ca
Sylvie Foster	Poste 5702	sylvie.foster@saintsimeon.ca
Gérald Bouchard	Poste 5703	gerald.bouchard@saintsimeon.ca
Josyanne Gauthier	Poste 5704	josyanne.gauthier@saintsimeon.ca
Jessie Aupin	418 638-2242	loisirs@saintsimeon.ca

Les services

Centre communautaire Raymond-Marie-Tremblay		418 638-2242	
Arcade		418 638-2242	
Loisirs		loisirs@saintsimeon.ca	Jessie Aupin
Service incendie		incendie@saintsimeon.ca	Yoan Savard
Camping municipal	Été : 418 638-5253 Hiver : 418 620-5010 poste 5741	camping@saintsimeon.ca	Yan Tremblay
Travaux publics	418 638-2247	travauxpublics@saintsimeon.ca	Sylvain Fortin
Bibliothèque	418 471-0550	bibliotheque@saintsimeon.ca	Sonia Asselin
Maison des Jeunes	418 620-5010 poste 5760	gajcharlevoix@hotmail.com	

Facebook

Municipalité Saint-Siméon	facebook.com/municipalite.saintsimeon
Tourisme Saint-Siméon	facebook.com/TourismeSaintSimeon
Saint-Siméon Souvenirs	facebook.com/Saint-Siméon-Souvenirs
Sports & Loisirs Saint-Siméon	facebook.com/Sport-Loisirs-Saint-Siméon
Le Service d'incendie de Saint-Siméon	facebook.com/Le-service-dincendie-de-Saint-Siméon
Bibliothèque de Saint-Siméon	facebook.com/biblioSaintSimeon
Camping municipal de Saint-Siméon	facebook.com/Camping-municipal-de-Saint-Siméon

« Le masculin est utilisé afin d'alléger le texte ».

Le Haut-Parleur

Comité éditorial : Sylvie Foster et Claude Poulin
Graphisme : Monik Giguère
Impression : Christine Dufour
Nombre de copies : 630

Horaire de la Bibliothèque Henri-Brassard

Jeudi : 16 h à 20 h
Samedi : 10 h à 12 h

Horaire de la Fripperie

· Les jeudis : de 16 h à 19 h

votre terrain de jeux !

sentiers pédestres/plage/campings/activités estivales et hivernales

502, rue Saint-Laurent, C.P. 98, Saint-Siméon (Québec) G0T 1X0
Téléphone : 418 620-5010 / Télécopieur : 418 620-5011 / info@saintsimeon.ca

villagenature.ca